



## Nachlassverträge - Concordats - Concordati

VD

1. Débitrice: **CAETANO FRERES CONSTRUCTIONS SARL**, Ch. de Praz-Riond 4, 1303 Penthaz
2. Concordat confirmé le: 16.04.2014
3. **Remarques:** A vous, tous tiers intéressés, d'office vous êtes cités à comparaître à l'audience du mardi 9 décembre 2014, à 09 :00 heures, en salle du tribunal, à Yverdon-les-Bains, rue des Moulins 8, pour voir statuer sur l'homologation du concordat déposé par CAETANO FRERES CONSTRUCTIONS SARL, Ch. de Praz-Riond 4, 1303 Penthaz.  
Les créanciers qui entendent s'opposer à l'homologation doivent se présenter à l'audience ou se déterminer par écrit avant celle-ci.

Tribunal d'arrondissement de la Broye et du Nord vaudois  
1401 Yverdon-les-Bains

01821647

